

La solidarité retisse nos liens

A l'heure du moi triomphant, la solidarité revient en force. Tant mieux, nous explique le philosophe **Roger-Pol Droit**, c'est elle qui garantit la survie de notre espèce.

Dans votre nouvel essai, *Qu'est-ce qui nous unit?* (Plon), vous affirmez qu'on ne peut pas se passer du « nous », des attachements, des solidarités. En effet, si en dépit des conflits, nous, humains, n'avions pas toujours été unis, il n'y aurait pas d'humanité...

C'est bien parce que des liens humains ont toujours existé que notre espèce a survécu. Je ne prétends pas les découvrir, mais j'espère contribuer à rééquilibrer le regard sur le présent. Du matin au soir, les informations sont saturées par tout ce qui nous oppose. J'ai donc voulu rappeler les solidarités, pour que la vérité « *marche sur ses deux pieds* », comme dirait Nietzsche

La montée de l'individualisme est valorisée par nos sociétés occidentales. Ne s'agit-il pas d'une phase de l'histoire, comme une crise d'adolescence ?

Cet individualisme est en pleine métamorphose. Il me semble crucial de retisser des liens tout en respectant l'autonomie des individus.

Alors que l'on découvre la sagesse des foules et l'intelligence collective, reconnaître que le « nous » est

plus fort que le « moi » n'est-il pas une raison d'espérer de l'espèce humaine ?

J'explore, dans ce livre, plusieurs « nous » qui relient les individus : sympathie, famille, amour, amitié, langue, terroir, État, genre humain. Chaque « moi » appartient en même temps à plusieurs « nous » distincts. Ils existaient avant l'individu, ils persisteront après lui. L'essentiel est de savoir que ces « nous » ne sont pas figés. Ils sont mobiles, ouverts, évolutifs. Des qu'on les durcit, on les transforme en identités closes, donc mortifères. ■

15 millions de bénévoles œuvrent, en France, au sein de **1,1 million d'associations** qui, par ailleurs, emploient **1,9 million de salariés** (à temps plein ou partiel).

Petit lexique du « nous »

ÉCONOMIE COLLABORATIVE :

Ce mouvement émergent (également appelé « économie du partage », « sharing », « P2P ») repose sur l'échange de biens et de services entre particuliers : covoiturage, location de logement, biens d'équipements. La logique de propriété fait place à une logique d'usage.

OPEN SOURCE :

Au lieu de protéger une idée, on la partage. Publier des plans de fabrication, ou des recherches, libère l'accès aux savoirs, débride l'innovation. La transparence des données gagne les démocraties sous le nom d'OpenGov (« gouvernement ouvert »).

COWORKING :

L'espace de travail partagé permet de mutualiser des bureaux tout en profitant d'une diversité propice à des relations fertiles.

CROWDFUNDING :

L'implication de tous est la clé du financement participatif (Kickstarter, Ulule, KissKissBankBank), manne pour les start-up et les associations en phase d'amorçage.